



FREDON
Basse Normandie

Animateur référent

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.
chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur
www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



L'essentiel de la semaine

Cette semaine s'annonce plutôt sèche (ce qui n'empêche pas quelques pluies éparses) avec un retour des averses en fin de semaine.

Poireau : des thrips ont été observés dans les parcelles.

Salade : toujours du botrytis essentiellement sur les vieilles feuilles.

Chou - navet : toujours des captures de mouche du chou.

Carotte, céleri, persil : troisième vol de la mouche de la carotte toujours en cours sur certains secteurs.

SOMMAIRE :

POIREAU	1
SALADE	3
CHOU - NAVET	4
CAROTTE - CELERI - PERSIL	5

POIREAU :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	4 parcelles plantées	
La Haye-Pesnel	1 parcelle en AB	De grossissement
Créances	6 parcelles plantées dont 1 en AB	à récolte
Surtainville	6 parcelles plantées dont 1 en AB	
Val de Saire	4 parcelles plantées	

Thrips :

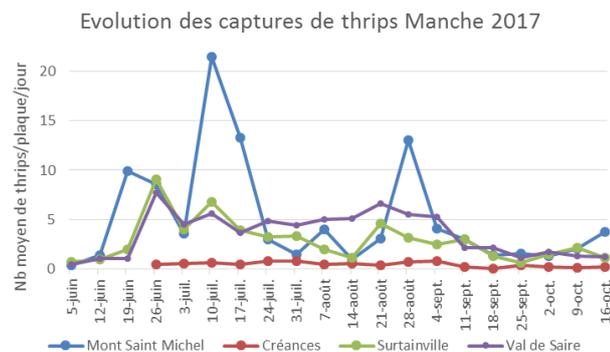
Observations :

Avec le retour de conditions sèches, des thrips ont été observés dans les parcelles du réseau :

- Mont Saint Michel : sur 21% des poireaux observés (varie de 4 à 36% selon les parcelles),
- Créances : sur 15% des poireaux en conduite conventionnelle et 100% en AB.
- Val de Saire et Surtainville, des thrips ont été observés sur 1% des poireaux.

Relevé des pièges :

Une reprise des captures est observée au Mont Saint Michel.
Sur les autres secteurs les vols sont faibles.



Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 16 octobre :

Date théorique des émergences d'adultes

Mont Saint Michel	Pas d'émergence cette semaine
Créances	Emergence cette toute fin de semaine
Surtainville	Pas d'émergence cette semaine
Val de Saire	Pas d'émergence cette semaine

Les prévisions fournies ici sont sous réserve de l'évolution des données météo.

Prophylaxie :

L'irrigation permet d'atténuer les populations.

Evolution du risque :

Avec le temps sec actuel, le risque reste fort car des thrips sont présents dans les parcelles du réseau.

Rouille :

Cette maladie est stable dans les parcelles des zones de Créances et du Mont Saint Michel.

Dans le nord Cotentin, elle est plutôt en progression :

- Surtainville : des pustules sont observées dans quatre parcelles sur 10 à 32% des plants,
- Val de Saire : cette maladie est présente dans quatre parcelles sur 8 à 20% des plants.

Prophylaxie :

Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont propices à son développement (rosées importantes, bruine), le risque reste important. Surveillez vos variétés sensibles.

Alternaria :

Comme la semaine dernière, la présence de cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Evolution à suivre car ce champignon apprécie les conditions humides et des températures comprises entre 15 et 25°C pour l'infection. Cette maladie se développe d'abord sur les feuilles âgées mais les piqûres de thrips peuvent augmenter la sensibilité des jeunes feuilles.

SALADE :*Suivi :*

Bassin	Parcelles suivies	Type	Stade
Mont Saint Michel	4 parcelles dont 1 uniquement relevé de piège noctuelle	Laitue	De pommaison à récolte
	2 parcelles	Frisée	
La Haye-Pesnel	1 parcelle en AB	Laitue	Récolte
Créances	1 parcelle	Laitue	Récolte
Surtainville	1 parcelle	Laitue	Plantation semaine 26
Val de Saire	8 parcelles	Batavia, Trévisé	Plantations des semaines 23 à 36

Chenille :Observations :

Au Mont Saint Michel et dans le val de Saire, la présence de chenilles est notée sur moins de 1% des plantes observées.

Relevé des pièges :

Les captures sont très faibles, les pièges sont retirés des parcelles.

Evolution du risque :

Aucune ponte et aucune jeune chenille n'ont été observées. La pression est plutôt faible, surveillez vos parcelles en cours de pommaison afin de repérer les jeunes stades de chenilles.

Puceron :

Quelques pucerons ailés sont observés ponctuellement dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps et à l'automne.

Evolution du risque :

La pression est faible. Surveillez vos parcelles en cours de pommaison, ainsi que la présence et l'action de la faune auxiliaire.

Limace :

Des dégâts de limaces sont notés sur les feuilles les plus âgées, touchant au Mont Saint Michel 1% des laitues. A la Haye-Pesnel en AB, des dégâts sont constatés sur 32% des feuilles de chêne en récolte.

Evolution du risque :

Les conditions humides des semaines précédentes ont favorisé l'activité des limaces. Surveillez vos parcelles.

Bactériose :

Présence stable pour les attaques dues à des bactéries dans le secteur de Créances. Elles touchent 40% des laitues.

Evolution du risque :

Ces attaques ont été favorisées par les fortes pluies des semaines précédentes.

Maladies : Mildiou, sclérotinia et botrytis :

La présence de mildiou est notée sur la majorité des secteurs touchant 1 à 100% des laitues, essentiellement sur les feuilles les plus âgées.

Sclérotinia : cette maladie est notée ponctuellement sur l'ensemble des secteurs.

Comme la semaine dernière, la présence de botrytis est observée sur tous les secteurs, essentiellement sur les feuilles de la base.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Les conditions humides des semaines précédentes ont été favorables au développement de ces maladies. Cependant, les fortes rosées, la végétation bien développée et les températures actuelles maintiennent le risque de développement.

Pour le sclérotinia, le risque reste inféodé à la parcelle et aux précédents culturaux.

Anthracnose :

Cette maladie, présente dans le val de Saire, est notée dans quatre parcelles touchant 36 à 42% des laitues.

Evolution du risque :

Ce champignon apprécie les conditions humides (brouillard, rosée), les périodes couvertes sont favorables au maintien de l'humidité dans les parcelles notamment suite aux pluies enregistrées la semaine dernière.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	2 parcelles de navet	Grossissement
	6 parcelles de cabus rouge et blanc, de Milan, de chou-fleur dont 1 en AB	Plantation semaine 21 à 40
Val de Saire	1 parcelle de navet	Semis semaine 26
	2 parcelles de cabus blanc	Plantation semaines 11 et 22
Surtainville	2 parcelles de chou-fleur en AB	Plantation semaines 29 et 30
	1 parcelle de navet	Semis semaine 22

Mouche du chou :

Observations : Pas de dégâts signalés.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine	11 sept.	18sept	25 sept	2 octobre	9 octobre	16 oct.
Val de Saire	0,5	0,5	0,6	0,16	0,33	0,3
Surtainville	0,5	0,5	0,5	0,33	0,33	0,5
Mont Saint Michel	3,66	4	0	0	3,5	1,5

Des captures sont toujours enregistrées sur l'ensemble des secteurs.

Nuisibilité :

Les légumes racines comme le navet et le radis sont sensibles aux dégâts de ce ravageur pendant toute la durée de leur cycle.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des captures.

Chenilles :Observations :

La présence de chenilles a été observée dans deux parcelles du secteur de Surtainville sur 6 à 12% des choux. Dans le val de Saire, ce sont des dégâts qui sont observés sur 5% des choux.

Evolution du risque :

Surveillez la présence de chenilles dans vos parcelles, notamment celles en cours de pommaison.

Maladie des taches noires / alternaria:

Ces maladies sont présentes dans toutes les parcelles du nord Cotentin sur 8 à 100% des plants.

Prophylaxie maladie des taches noires :

- rotation des cultures sans chou pendant 2 ans pour réduire l'inoculum,
- utilisation de variétés tolérantes.

Evolution du risque :

Les conditions sèches actuelles sont peu favorables à ces maladies.

Rouille blanche :

Cette maladie présente dans une parcelle du val de Saire est stable.

Evolution du risque :

Les conditions sèches actuelles sont peu favorables à cette maladie. Surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées.

Sclérotinia :

La présence de cette maladie est stable dans le val de Saire et en augmentation dans une parcelle située à Surtainville sur 78% des plants.

Evolution du risque :

Ce champignon est favorisé par les conditions humides mais le risque reste inféodé à la parcelle et aux précédents culturaux.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :Suivi :

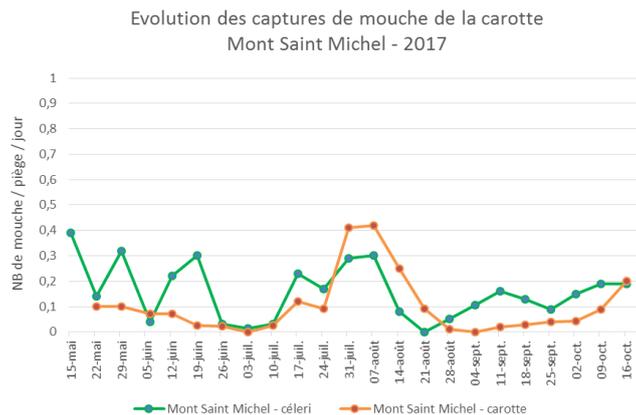
Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	5 parcelles de céleri rave	Grossissement
	4 parcelles de carotte	
Créances	6 parcelles de carotte	Grossissement
	1 parcelle de panais	
Surtainville	2 parcelles de céleri rave/branche	Plantation semaines 17 et 20 Semis semaines 17 à 26
	4 parcelles de carotte	
Val de Saire	2 parcelles de carotte	Semis semaines 20 et 21 Plantation semaines 13 et 24 Plantation semaine 21
	3 parcelles de persil	
	2 parcelles céleri branche/rave	

Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

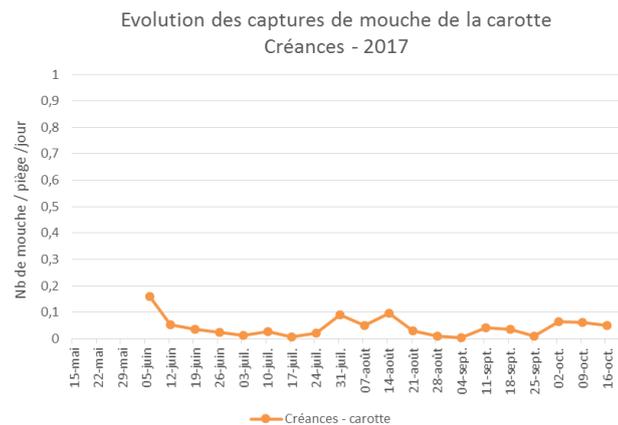
Mont Saint Michel :

Les captures sont en progression dans les parcelles de carottes et stables dans les parcelles de céleris.



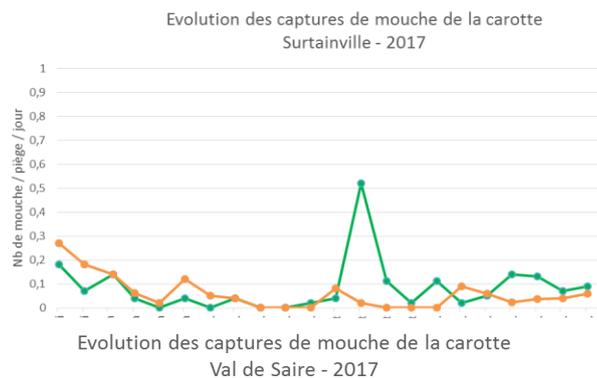
Créances :

Des captures sont enregistrées dans plusieurs parcelles de carottes.



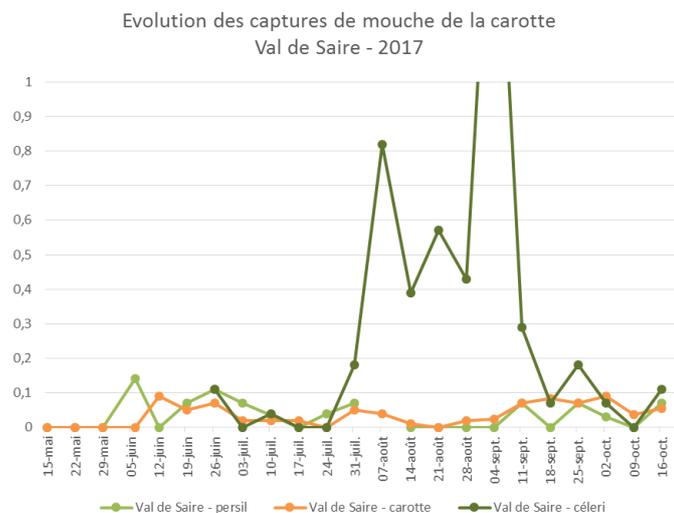
Surtainville :

Les captures sont stables voire en légère hausse.



Val de Saire :

Il est observé une reprise des captures.



Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées (Ombellifères).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :

Selon les secteurs, le troisième vol est toujours en cours. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Septoriose :

Cette maladie est stable cette semaine dans les parcelles du réseau.

Modélisation Septocel/septoriose du céleri sur plateforme INOKI au 16 octobre :

Quel que soit le secteur, des sorties de taches de septoriose sont annoncées cette fin de semaine suite à des contaminations enregistrées à partir du 28 septembre.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe par foyers dans les endroits les plus humides de la parcelle. L'eau est indispensable à la germination des spores. Le risque concerne essentiellement les parcelles à récolte tardive.

Alternaria :

Présence plutôt stable dans les parcelles du réseau, tous les bassins sont concernés. L'alternaria s'attaque tout d'abord aux feuilles les plus âgées.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par l'humidité. A surveiller en cas de forte rosée et/ou de végétation importante.

Sclérotinia :

Cette maladie est présente ponctuellement sur l'ensemble des bassins en cultures de persil et céleri.

En culture de carottes, cette maladie est observée dans deux parcelles situées sur la côte ouest du Cotentin.

Evolution du risque :

Les conditions humides sont favorables au développement de cette maladie mais le risque reste inféodé à la parcelle et aux précédents culturaux. Même si les conditions actuelles sont sèches, la végétation importante permet le maintien de l'humidité.



Amas cotonneux et sclérote sur feuillage de carotte

Mildiou :

Du mildiou est toujours observé dans trois parcelles de persil du val de Saire sur 4 à 10% des plants.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles sont moins favorables au développement de cette maladie, à surveiller en cas de forte végétation.

Crédit photos : FREDON BN